Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

Septembre 2015
volume 29
numéro 6

Une entrevue avec Isabelle Montpetit, présidente du syndicat en page 5

LA CSN REMPORTE LE VOTE D'ALLÉGEANCE À RADIO-CANADA

D'IMPORTANTS DÉFIS À VENIR

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable :
Manon Perron

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu

Montage : Hélène Gauthier

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Archives de la CSN, Normand Marc Croteau, Michèle Delsemme, Dominique Dodier, Hélène Gauthier, Michel Giroux, Emmanuelle Proulx, André Querry et Aude Sainte-Marie

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN
1601, De Lorimier, Montréal
H2K 4M5

Pour abonnement :
helene.gauthier@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Septembre

9
Assemblée générale
Centre St-Pierre

17-18
Trésorerie

28-29-30
Exécutif syndical I

29-30
Mobilisation

Brise d'été et vent d'automne !

Ces mots ont été écrits quelques jours après que le peuple grec ait voté « non » au référendum et rejeté massivement le plan d'austérité du Fonds monétaire international, de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne. Ce rejet constitue un véritable pied de nez à la dictature de la finance. Le jour du vote, le premier ministre, Alexis Tsipras, affirmait : « le peuple grec envoie aujourd'hui un message très fort, un message de dignité, de détermination, le message d'avoir le choix de prendre [son destin] entre ses mains ». À la suite du référendum, les positions prises par le parlement ont toutefois soulevé la controverse. Plusieurs se sont sentis trahis. Des syndicats, dont celui des fonctionnaires, ont appelé à une grève de 24 heures pour marquer leur ferme opposition à toute politique d'austérité.

mot de la présidente

Dominique Daigneault
Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Au Québec, le gouvernement Couillard est loin de s'opposer aux marchés financiers. Il prend radicalement parti pour ceux-ci, au détriment du bien commun. À cet égard, nous sommes à une croisée des chemins. Le gouvernement Couillard ne mettra un terme à ses politiques d'austérité et au démantèlement de l'État social que si nous réussissons à lui opposer une mobilisation massive, conjuguant détermination et persévérance. Car la lutte sera longue et les défis sont grands. Parmi ceux-ci, il y a la négociation du secteur public qui s'inscrira dans le contexte de la poursuite de la lutte à l'austérité.

Au fédéral, plusieurs luttes devront aussi se poursuivre, notamment lors des élections. Il est plus que temps de montrer la porte au gouvernement Harper ! Rarement aura-t-on vu au Canada un gouvernement aussi à droite, tant au plan économique que sur le plan des valeurs morales. Il s'est attaqué à tout ce qui pouvait se dresser sur son chemin ou sur celui de ses amis de l'industrie pétrolière : les environnementalistes, les Autochtones, les scientifiques et les syndicats, notamment. La liste de nos reproches est longue.

Bref, c'est le temps d'en finir avec bien des choses. Et surtout, de mettre de l'avant ce à quoi nous croyons ! À cet égard, la campagne visant le rehaussement significatif du salaire minimum à laquelle nous participerons avec le Front de défense des non-syndiquéEs sera fort inspirante.

Le système dans lequel nous vivons étouffe la majorité de la population. À nous d'y mettre fin ! De quoi rêvons-nous ? D'une société plus équitable pour toutes et tous, où l'on met la justice sociale au premier plan des décisions. Nos mobilisations seront-elles à la hauteur des rêves que nous portons ?

Le rôle du mouvement syndical est d'être au cœur de ces luttes. Les mobilisations de la dernière année sont de bon augure, mais doivent s'intensifier, et ce, dans une perspective de larges convergences. Au printemps dernier, des associations étudiantes, des syndicats de profs de cégep et des organismes communautaires ont voté la grève contre l'austérité. Aujourd'hui, les syndicats du secteur public se dotent de mandats de grève pour leur négociation. Qui sait quelle tournure prendront les choses…

C'est dans ce contexte que nous poursuivrons nos luttes, tout en cheminant vers le congrès du conseil central, en juin prochain. Le travail à venir sera ardu, mais nos revendications n'en valent-elles pas la peine ? Il ne tient qu'à nous de prendre notre destin entre nos mains !

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

Négociations dans le secteur public

Pour de meilleurs salaires !

Par Manon Perron
Secrétaire générale du CCMM–CSN

Malgré la volonté du Front commun qui cherche à obtenir une réelle négociation, le gouvernement s'entête à rester sur ses positions en transposant son modèle d'austérité à la table de négociation du secteur public, particulièrement sur les enjeux salariaux. « Sera négociable ce qui est raisonnable dans le contexte des finances publiques et dans le respect de la capacité de payer des citoyens », déclarait Martin Coiteux, en décembre dernier.

Preuve à l'appui, les centrales syndicales ont fait la démonstration que les faibles augmentations consenties et le gel des salaires imposé par les décrets de conventions collectives ont entraîné un écart entre les salaires des employé-es de l'État et ceux offerts dans le secteur privé ainsi que dans la fonction publique fédérale et le secteur municipal. L'Institut de la statistique du Québec confirmait, en novembre dernier, que la rémunération globale octroyée dans le secteur public accusait un retard de 8,3 % par rapport aux salarié-es québécois. Il y a à peine six ans, l'écart était de 2,9 %. Lorsqu'on sait que 75 % de la main-d'œuvre étatique est composée de femmes, on pourrait facilement conclure, sans être démagogique, à une discrimination salariale basée sur le sexe. L'entêtement du gouvernement Couillard n'est donc qu'idéologique et rime avec austérité. Sa position ne profite à personne.

L'intransigeance du gouvernement se fait sentir à plus d'un niveau. Le premier ministre Philippe Couillard n'a pas été « ébranlé » devant l'annonce de la disparition de 33 000 emplois au Québec en juin. Il a même fermement déclaré qu'il n'avait pas l'intention de changer quoi que ce soit aux orientations fondamentales de son gouvernement. Pourtant, ce sont principalement des emplois à temps partiel qui ont été perdus et le taux de chômage a grimpé de 0,4 point de pourcentage à 8 %. Ces chiffres ont été dévoilés alors que de plus en plus d'observateurs de la scène économique prédisent une récession au Canada.

Déjà cet été, les pertes d'emploi ont signifié moins d'étudiants embauchés, plus de femmes qui joignent les rangs des chômeurs et moins de remplacement pour celles et ceux qui prennent des vacances, etc.

En maintenant le cap sur l'austérité, le gouvernement expose la population aux risques d'une récession. Plusieurs facteurs provoquent une récession, mais le ralentissement de l'activité économique est lié aussi au contexte de l'emploi. Si des pertes d'emploi sont enregistrées et si les consommateurs perdent confiance parce qu'ils sont trop endettés, la contraction de l'économie ne fait que s'aggraver.

Avoir de l'audace

D'autres avenues s'offrent à tout gouvernement soucieux d'éviter un tel scénario. À chaque crise économique, les gouvernements cherchent à stimuler la création d'emploi. Ce qui en soit est une bonne chose. Mais peu d'entre eux, surtout pas le nôtre, misent sur la qualité du travail en améliorant les lois du travail. Pourtant l'idée n'est pas si saugrenue. On devrait s'attendre de tout gouvernement qu'il ait l'audace de donner l'exemple en accordant de meilleures conditions de travail et, surtout, de meilleurs salaires. En consentant aux augmentations revendiquées par le secteur public et au rattrapage tant attendu, l'économie serait stimulée. L'argent gagné par plus de 500 000 travailleuses et travailleurs aurait sans nul doute des retombées positives presque immédiates. Imaginons les impacts d'un tel geste sur les activités économiques locale, régionale et nationale. Les fruits pécuniaires de la négociation collective ne serviraient pas à garnir les coffres des paradis fiscaux. Les bienfaits d'un tel point de vue sont multiples, mais à contre-courant du concept de l'austérité.

De tels arguments réussiront à changer les fondements idéologiques de l'austérité promus par les ténors du gouvernement. Notre meilleur allié dans ce bras de fer est la population. C'est ainsi que se forge l'opinion publique tant suivie par le gouvernement pour influencer ses politiques. Cet automne, nous userons de tous les moyens de pression pour appuyer la négociation dans le secteur public. Même si la priorité est d'obtenir une entente négociée, le Front commun s'armera de mandats de grève qu'il pourra utiliser si les discussions continuaient de piétiner…

Pour contrer l'austérité du gouvernement Couillard

La lutte !

Toujours aussi déterminés à poursuivre la lutte pour forcer le gouvernement à reculer sur son plan de démantèlement de l'État social et d'appauvrissement de la population, les syndicats du conseil central promettent de continuer à faire la guerre aux politiques d'austérité des Couillard, Barrette, Coiteux, Leitão et autres architectes de la déconstruction du Québec.

Lors de deux assemblées générales du conseil central tenues en juin, les syndicats se sont donné comme mandat « de travailler à la mise en place d'un plan de mobilisation comprenant des actions de perturbations économiques pouvant aller jusqu'à une grève sociale qui serait exercée le plus largement possible, en alliance avec d'autres organisations syndicales, étudiantes et populaires ». Ils ont aussi formé un comité de mobilisation qui a pour objectif d'inciter les syndicats, particulièrement ceux du secteur privé, à participer et à appuyer l'organisation des actions. Le comité, qui s'est constitué au cours de l'été, est notamment composé de militantes et de militants de syndicats des différents secteurs d'activité représentés à la CSN.

Lumière sur le Venezuela

Afin de comprendre les différents enjeux et forces en présence au Venezuela, le comité de solidarité internationale organise une soirée avec Fabian Alvarez, anthropologue et président du Centre de recherche et éducation populaire, et Katherin Santamaria, du Centro Cultural Simon Bolívar, extension culturelle du consulat du Venezuela à Montréal.

Mardi 29 septembre 2015, à 17 h 30
À la CSN, 1601, De Lorimier
Des bouchées seront servies.
Réservation auprès de Mylène Talbot :
514 598-2078 ou mylene.talbot@csn.qc.ca
avant le 21 septembre 2015.

24 septembre : Journée de la militance CSN

Militer pour avancer

Le 24 septembre marquera la quatrième édition de la Journée de la militance CSN. Adoptée lors de son 63e congrès, la CSN a institué cette journée afin de souligner et d'honorer l'importante contribution des militantes et des militants, ces femmes et ces hommes qui, par leur engagement profond, participent à l'avancement de la condition humaine. Cette date, le 24 septembre, fait référence à la première journée du congrès menant à la fondation de l'ancêtre de la CSN, la CTCC, en 1921. Un peu d'histoire...

Dès 1918, les militants des syndicats catholiques nationaux se réunissaient annuellement afin d'adopter diverses résolutions en conformité avec la doctrine sociale de l'Église catholique. Quelques conseils centraux, dont celui de Montréal fondé en 1920, avaient déjà vu le jour lorsque l'idée d'une confédération syndicale catholique et nationale fut soumise aux délégués qui se réunirent à Hull pour la quatrième convention des Unions nationales catholiques de la province de Québec. Les quelque 200 délégués votèrent en faveur de la constitution de la toute nouvelle Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) qui allait avoir son siège social à Québec. La CTCC rejetait la domination des unions internationales et combattait le neutralisme religieux.

La constitution adoptée en 1921 proclame sans détour que la CTCC « est une organisation essentiellement canadienne. Une des raisons de son existence, c'est que la plupart des ouvriers canadiens sont opposés à la domination du travail syndiqué canadien par le travail syndiqué américain. La C.T.C.C. croit que c'est un non-sens, une faute économique, une abdication nationale et un danger politique que d'avoir au Canada des syndicats relevant d'un centre étranger qui n'a ni nos lois, ni nos coutumes, ni notre mentalité, ni les mêmes problèmes que nous. Elle croit que le travail syndiqué canadien doit être autonome, régler seul ses propres affaires et ne pas se noyer dans une masse syndicale où ses initiatives sont impuissantes, sa volonté inefficace et sa vie propre impossible.[1] »

La constitution de cette nouvelle confédération prit effet le 1er janvier 1922 et c'est en août de cette même année qu'eut lieu, à Montréal, son tout premier congrès.

Yves Lacroix
Archiviste à la CSN

[1] CTCC. Constitution et règlements de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, 1921, page 11.

Archives CSN

C'est à l'occasion de la quatrième convention des Unions nationales catholiques de la province du Québec, du 24 au 28 septembre 1921, qu'est fondée la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Les congressistes posent devant la bourse du travail à Hull (Gatineau) en compagnie de treize déléguées du syndicat des allumettières de l'usine E.B. Eddy. On remarque, en haut à gauche, Pierre Beaulé, le tout premier président de la CTCC. En 1960, la CTCC devient la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Le syndicat CSN de Radio-Canada remporte le vote d'allégeance

Des enjeux de taille à venir!

À la suite de la fusion de trois accréditations syndicales imposée par le Conseil canadien des relations industrielles, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC), affilié à la CSN, a remporté un important vote d'allégeance face au SCFP, à l'issue d'une campagne menée au début de l'été. Le vote a été remporté par le syndicat CSN par 1 262 voix contre 1 176 pour le SCFP, même si les deux syndicats du SCFP réunis comptaient plus de membres que le SCRC. Le nouveau syndicat compte maintenant plus de 3 000 membres. Le journal *Unité* s'est entretenu avec la présidente du SCRC, Isabelle Montpetit.

Jacques Létourneau, président de la CSN et Isabelle Montpetit, présidente du SCRC, lors d'une assemblée d'information, le 3 juin.

Unité : Au sortir de cette campagne de changement d'allégeance, l'employeur a-t-il réussi à diviser durablement les travailleuses et les travailleurs entre eux?

Isabelle Montpetit : Les deux organisations syndicales ont fait une campagne vigoureuse, mais maintenant que les résultats sont connus, les membres sont bien conscients de l'importance de faire l'unité. Notre rapport de force face à la direction en dépend. Si Radio-Canada mise sur la division, elle risque d'être déçue.

Mais pour bâtir cette unité, il faut des gestes concrets de la part des représentants syndicaux. Voilà pourquoi nous avons entrepris rapidement une démarche inclusive, tel que promis. Nous avons tenu des élections pour que les membres provenant des deux syndicats SCFP choisissent démocratiquement leurs représentantes et représentants au comité de direction et au conseil syndical de transition. Dans ces deux instances, le nombre de sièges est proportionnel au nombre de leurs membres. Par la suite, dès le mois de novembre, une assemblée générale qui réunira tout le monde permettra d'élire le premier comité exécutif du nouveau syndicat, dont le nom reste d'ailleurs à trouver, et d'adopter de nouveaux statuts.

Unité : Comment le nouveau syndicat relèvera-t-il le défi de préparer la prochaine ronde de négociation afin de conclure un premier contrat de travail, lequel remplacera les trois conventions collectives encore en vigueur en ce moment?

Isabelle Montpetit : Le mode de fonctionnement inclusif que nous adopterons devrait permettre à chacune des trois composantes du nouveau syndicat de connaître les enjeux de tous. Nous pourrons ainsi créer la solidarité entre les différentes catégories d'employé-es. La représentation la plus complète possible de tous les secteurs au sein des instances décisionnelles du nouveau syndicat favorisera, dès le départ, la prise en compte des intérêts de l'ensemble des membres dans le futur projet de convention collective.

Nous devons créer les conditions pour que s'établisse un dialogue continu entre la base et les instances de direction du syndicat. J'en fais une priorité. Une consultation des membres la plus large possible sera nécessaire avant de finaliser l'adoption, en assemblée générale, de notre cahier de demandes.

Unité : La campagne *Tous amis de Radio-Canada* est une opération de grande envergure qui se porte à la défense de notre producteur et diffuseur public. Celle-ci est une initiative conjointe du SCRC, de la Fédération nationale des communications et de la CSN. Avec tous les défis qui attendent le nouveau syndicat dans les prochains mois, est-ce que cette campagne pourra maintenir son rythme et son dynamisme des dernières années?

Isabelle Montpetit : En juin, en pleine campagne pour le vote d'allégeance, le porte-parole de la campagne *Tous amis de Radio-Canada*, Pierre Maisonneuve, et des représentants du SCRC sont allés à Ottawa afin de déposer une pétition de plus de 23 000 noms exigeant du gouvernement canadien qu'il finance adéquatement notre producteur et diffuseur public. Pour le SCRC, la conduite des affaires syndicales et la survie de Radio-Canada vont de pair. D'ailleurs, la défense de notre société d'État est l'un des principes fondateurs du SCRC; cette mission est inscrite en toutes lettres dans le préambule de nos statuts et règlements. C'est dans notre ADN!

Dans la période cruciale qui s'ouvre, nous sommes assurés du soutien financier et technique de la CSN. La bataille pour la survie de Radio-Canada va se poursuivre de plus belle. Nous comptons être de tous les forums, ici et ailleurs, car la situation difficile du producteur et diffuseur public canadien est semblable à celle que vivent d'autres sociétés audiovisuelles publiques ailleurs dans le monde.

Je voudrais terminer cette entrevue en remerciant tous les collègues qui nous ont donné leur appui lors du vote d'allégeance au SCRC-CSN. Nous allons maintenant travailler à façonner un syndicat démocratique, inclusif et combatif, afin de susciter la confiance de l'ensemble des membres.

amisradiocanada

9e édition du défilé de la fierté Montréal

L'austérité, c'est pas gai !

Les célébrations entourant la semaine de la fierté de Montréal, tenues du 10 au 16 août, sont une occasion de rappeler le chemin parcouru pour les lesbiennes, gais, bisexuel-les et transgenres (LGBT). C'est aussi un moment propice pour prendre conscience des difficultés encore vécues par cette communauté.

Le plus récent gain est certes la décision, en juin, de la Cour suprême américaine de légaliser le mariage entre personnes de même sexe aux États-Unis, une décision historique. Il reste que c'est par cinq voix contre quatre que la plus haute cour a rendu légal le mariage gai dans les 50 États américains. Au pays, cet acquis a été gagné il y a déjà dix ans, lorsqu'en juillet 2005, le Parlement canadien sanctionnait la *Loi sur le mariage civil*, ce qui faisait du Canada le quatrième pays au monde à accorder aux couples de même sexe le droit de se marier, après les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne.

Malgré ces avancées juridiques, l'égalité sociale demeure un défi pour nombre de LGBT. Plusieurs milieux de travail leur demeurent fermés, sinon hostiles. Des études effectuées à l'UQAM en 2007 et 2013 ont démontré qu'il restait beaucoup à faire pour que les LGBT se sentent à l'aise de révéler leur orientation sexuelle au travail.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

Soutenir Fierté Montréal

Cette année, la CSN et la Fédération de la santé et des services sociaux–CSN ont décidé de s'associer à quatre conférences offertes durant la semaine de la fierté afin de contribuer au succès de cet événement phare pour la communauté. L'une d'entre elles soulignait les 40 ans de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, adoptée en 1975. Deux ans plus tard, le fameux article 10 de la charte était modifié et le Québec devenait ainsi la première province à interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

De plus, le conseil central a tenu à appuyer la Marche des lesbiennes et allié-es organisée par le Réseau des lesbiennes du Québec et Fierté Montréal, qui a eu lieu le 13 août. Non seulement la marche avait pour objectif de réunir les lesbiennes, mais elle visait aussi à contrer le phénomène de l'invisibilité afin qu'elles puissent s'afficher, s'exprimer et prendre la rue ouvertement.

➲ **www.fiertemontrealpride.com**

Crédit : André Querry

LGBT contre l'austérité !

Comme chaque année depuis 1995, la CSN était présente au défilé de la fierté Montréal, le dimanche 16 août. Sous un ciel radieux, le cortège syndical arborait le jaune, troisième couleur du drapeau arc-en-ciel, qui a inspiré la thématique de cette année, *Notre drapeau, notre énergie, JAUNE*. Afin d'ajouter une touche festive musicale, une troupe de percussions composée entre autres de militantes et de militants syndicaux a accompagné le cortège tout au long du parcours.

Les mesures d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard ont aussi été dénoncées lors de ce défilé. Pancartes et autocollants affichaient des slogans on ne peut plus clairs dans le cortège CSN : *L'austérité, c'est pas gai* et *LGBT contre l'austérité*, notamment. On se souviendra que le gouvernement libéral décidait, à l'automne dernier, de supprimer la campagne publicitaire contre l'homophobie prévue pour 2014-2015 et une campagne sur l'égalité des genres, totalisant 1,5 million de dollars en compressions.

Excellent règlement à Urgel Bourgie

La balloune du boss crevée !

Les conditions de travail des quelque 170 employé-es de Urgel Bourgie auraient pu se dégrader considérablement, n'eut été de la volonté ferme du syndicat qui a mené une mobilisation sans pareille en plein cœur de l'été. Non seulement l'employeur a-t-il fait marche arrière sur ses innombrables demandes de reculs, mais des gains appréciables ont été effectués à plusieurs chapitres. Il aura fallu plus d'une quarantaine de séances de négociation, les services d'une conciliatrice du ministère du Travail et surtout, des gens gonflés à bloc pour venir à bout de l'entêtement de la direction.

Amorcée l'automne dernier, la négociation s'est poursuivie sur plusieurs mois sans que des progrès significatifs ne se réalisent à la table de négociation. Après plusieurs tentatives pour obtenir une ouverture de la part de l'employeur, notamment concernant ses demandes représentant, entre autres, des pertes de la rénumération globale allant jusqu'à 20 %, le syndicat a accentué ses moyens de pression au moyen d'une action intitulée « Opération ballons » visant à envoyer un message clair à la direction. Ainsi, des *ballounes* ont été installées aux abords de plusieurs succursales de Urgel Bourgie, et ce, dans le respect des familles endeuillées, afin qu'un règlement puisse enfin être conclu. Au terme d'un mois de mobilisation, l'employeur a dû battre en retraite.

L'opération ballons du STT de Urgel Bourgie a été fructueuse cet été.

D'une durée de cinq ans, la nouvelle convention collective, adoptée à 94 % lors d'une assemblée générale tenue à la mi-juillet, comprend plusieurs gains, notamment sur le plan des salaires (entre 2 % et 2,5 % par année), de l'accès aux semaines de vacances, de la rémunération des conseillères et conseillers en préarrangement ou en ce qui a trait à la santé et à la sécurité. Un congé de plus est octroyé de même qu'une amélioration de la compensation lors de certaines journées de travail durant la période des Fêtes. On compte aussi des libérations syndicales supplémentaires. Preuve qu'en temps difficiles, seule la lutte paie !

Résister !

Dès septembre, une caravane de la Marche mondiale des femmes 2015 (MMF) parcourra le Québec afin de mettre en lumière toutes les formes de résistances des femmes face au contrôle de leur corps, de la Terre et des territoires, et pour mettre de l'avant des alternatives féministes à l'austérité, aux politiques de militarisation et à la destruction environnementale. La caravane sera à Montréal le samedi 26 septembre, au parc Kent (angle chemin de la Côte-des-Neiges et avenue Appleton).

Le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, les militantes de partout au Québec convergeront vers Trois-Rivières pour prendre part à un grand rassemblement féministe. Un autobus partira de la CSN le 17 octobre au matin. Détails à suivre.

www.mmfqc.org

Mettre fin au monopole de la SAQ ?

Se tirer dans le pied

Alors que la Société des alcools du Québec engendre des revenus considérables, certains envisagent de privatiser l'un des moteurs économiques importants de l'État québécois. Dans un deuxième chapitre du rapport de la Commission de révision permanente des programmes, a rapporté *La Presse* cet été, on suggère de mettre fin au monopole détenu par la société publique. C'est encore et toujours la même rhétorique : « Ouvrir la porte à la concurrence serait bénéfique pour l'économie, augmenterait le choix pour les consommateurs et serait neutre du point de vue des recettes du gouvernement » (Le monopole de la SAQ remis en cause, *La Presse*, 8 juillet 2015).

Le Syndicat des employé-es de bureaux et de magasins de la SAQ–CSN (SEMB-SAQ) estime qu'on véhicule ainsi plusieurs faussetés : « il n'y aurait pas de diminution de prix, il n'y aurait pas plus de choix de produits et ce ne serait pas neutre pour les finances de l'État », fait-on valoir. La SAQ est un pilier économique majeur du Québec. Elle offre une variété considérable de produits de qualité à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, et ce, au même prix peu importe où l'on réside au Québec. L'importance de la SAQ en fait l'un des cinq plus gros acheteurs de vin au monde, lui procurant un pouvoir d'achat nettement avantageux. Il est donc faux de prétendre que la libre concurrence entraînerait une baisse des prix des produits. Le plus important : les retombées économiques de la société d'État se chiffrent à un milliard de dollars par année et permettent de financer nos services publics comme l'éducation et la santé. S'en départir, même de façon partielle, signifierait une perte appréciable de revenus pour le Québec, qu'il faudrait compenser par de nouveaux impôts ou des services en moins.

La SAQ, c'est...

820 points de vente, 400 succursales, 7 500 employé-es, 200 millions de bouteilles vendues annuellement, plus de 12 000 produits et 100 ans de savoir-faire.

La SAQ, une richesse à préserver.

www.saqnotrefierte.com

Fondation Lucie et André Chagnon

Fin d'un partenariat public-philanthropie ?

En février dernier, le programme *Québec en forme* annonçait à ses partenaires qu'il ne poursuivait pas le financement prévu jusqu'en 2017 et mettait ainsi fin au partenariat impliquant le gouvernement du Québec. On apprenait également que les programmes *Avenir d'enfants* et *Réunir Réussir* ne seraient pas renouvelés dans leur forme actuelle au-delà des échéances prévues.

La Coalition *Non aux PPP sociaux*[1] a plutôt accueilli favorablement la nouvelle puisqu'elle s'est toujours opposée farouchement à ces types de partenariats, qui laissent trop de place à l'ingérence de fondations privées, comme la Fondation Lucie et André Chagnon, dans les politiques sociales. Ces types de partenariats contribuent au désengagement de l'État face à ses responsabilités sociales au profit d'une approche qui s'attaque principalement aux causes individuelles de la pauvreté et qui prône le changement de comportement de l'individu. Or, ce que nous reprochons à cette vision de la pauvreté, c'est qu'elle ne tient pas compte des facteurs structurels qui en sont responsables.

Autre triste constat méconnu : les fondations privées ne font pas que de la charité sociale. Les sommes non versées en impôts ne sont pas négligeables. Elles pourraient mieux financer les programmes sociaux et ainsi desservir plus adéquatement la population. La fondation Chagnon ne fait que tirer des avantages de ces partenariats puisque d'une part, elle impose sa vision, et d'autre part, elle évite de contribuer aux impôts de façon équitable. Au printemps 2014, lors d'une campagne lancée par la coalition, plus de 375 organismes avaient interpellé le gouvernement Couillard pour qu'il cesse de conclure ce type de partenariats. Sur le milliard de dollars investis dans ces programmes, le gouvernement y a versé 525 millions, dont près d'une quarantaine annuellement.

En 2013, la Coalition *Non aux PPP sociaux* tenait un important colloque sur les enjeux entourant les partenariats public-philanthropie.

Cette décision, qui semble une bonne nouvelle, donne lieu à plusieurs inquiétudes. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas informé les groupes communautaires et les instances de quartier, les premiers concernés par cette décision ? Comment compte-t-il soutenir les initiatives qui découlent de ces partenariats ? Que compte-t-il faire des 40 millions de dollars alloués annuellement à ces trois PPP ? Où iront-ils ? Seront-ils redistribués aux groupes communautaires ou cet argent servira-t-il désormais à financer les centres de pédiatrie sociale du Dr Julien ? Nous avons demandé une rencontre aux trois ministères impliqués (Famille, Éducation et Santé et Services sociaux) pour qu'ils répondent à nos interrogations. En juin, on nous informait qu'aucune décision n'avait encore été prise.

De son côté, la fondation Chagnon prévoit assurer une transition et tracer un bilan des diverses initiatives locales. Un soutien pourrait être accordé dans la mesure où les démarches seront portées et soutenues activement par les acteurs régionaux. De ces expériences, il faut souligner que la fondation Chagnon a appris au fil des ans à s'adapter aux divers milieux et à créer des collaborations intéressantes. Il faut cependant demeurer très critique quant à son analyse de la pauvreté et des éléments de réussite du parcours d'un enfant. Pour assurer la réussite d'un enfant, il faut certes qu'une communauté se prenne en charge et se réseaute, mais l'État doit demeurer un acteur de première ligne en offrant des politiques sociales et des services publics adaptés aux jeunes familles. Le développement d'un enfant ne dépend pas seulement de sa communauté, comme le prônent les bien-pensants de la Fondation du Dr Julien. Il dépend des volontés politiques de ceux qui nous gouvernent. C'est un choix de société.

La fondation Chagnon a démontré une certaine ouverture en offrant de rencontrer, d'ici peu, des représentants de la Coalition *Non aux PPP sociaux*, afin de leur exposer sa vision de l'avenir. La coalition pourra également faire entendre ses critiques. C'est donc à suivre.

Suzanne Audette
Vice-présidente du CCMM–CSN

[1] La Coalition *Non aux PPP sociaux* est composée des groupes suivants : Conseil central du Montréal métropolitain–CSN, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Fédération de la santé et des services sociaux–CSN, Mouvement d'action solidaire des sans-emploi, L'R des centres de femmes du Québec, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, Regroupement des maisons de jeunes du Québec Montréal-Laval, Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal, Réseau québécois de l'action communautaire autonome, Action-Gardien.

Lutte pour l'augmentation du salaire minimum aux États-Unis

15 $ maintenant !

La lutte pour l'augmentation du salaire minimum qui agite les États-Unis est, avec *Black Lives Matter*, le plus grand soulèvement des milieux populaires depuis le mouvement des droits civiques dans les années 1960.

Seattle a été la première ville à augmenter le salaire à 15 $ l'heure, en juin 2014, suivie par San Francisco, en novembre de la même année. En 2015, ce fut Los Angeles et l'État de New York. Cela ne s'arrête pas là, St. Louis et Philadelphie risquent d'adopter cette mesure dans la prochaine année. L'idée a traversé la frontière et les syndicats de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont déjà lancé leur campagne. Le NPD albertain s'est fait élire en misant sur cet enjeu.

Il est impossible d'énumérer ici l'ensemble des luttes en cours, mais chose certaine, cela ne s'est pas fait spontanément. Ce mouvement a été patiemment construit depuis près de quatre ans.

Une lutte de longue haleine

C'est le *Service Employees International Union* qui lance le mouvement *15 Now and a Union* en 2012. Très rapidement, d'autres syndicats et mouvements sociaux y adhèrent. Le 27 novembre 2012, les employé-es de plus d'une centaine de commerces de restauration rapide débraient à New York. Le 29 août 2013, une journée d'action est organisée dans 60 villes américaines. Le 4 septembre 2014, c'est plus de 150 villes qui participent au mouvement. Les manifestations seront ponctuées de plusieurs actions de désobéissance civile et d'arrestations.

Le 15 avril 2015, des actions se déroulent dans plus de 200 villes et seront qualifiées par le journal britannique *The Guardian*, de « plus grandes mobilisations des bas salariés dans l'histoire américaine ». Le 2 mai 2015, des centaines de personnes bloquent le quartier général de McDonald's.

Seattle élit une socialiste

Parallèlement, l'organisation Socialist Alternative (SA) porte cette revendication dans l'arène politique et présente la candidate Kshama Sawant aux municipales de Seattle. Elle fera campagne avec le slogan *Faire de Seattle une ville abordable* et trois revendications : 15 $ maintenant, pour une politique de contrôle des loyers et pour une taxe sur les super-riches afin de financer le transport en commun et l'éducation. Elle est élue en novembre 2013 avec 50 % des voix. Avant cette élection, SA avait construit un mouvement pour le 15 $. Tous les quartiers de Seattle avaient leur comité d'action. Ce mouvement populaire est devenu la colonne vertébrale pour les élections municipales. En juin 2014, l'augmentation à 15 $ a été votée à Seattle. La victoire de Kshama Sawant et l'adoption, quelques mois plus tard, de la hausse du salaire minimum a eu l'effet d'un coup de tonnerre partout aux États-Unis et a donné un second souffle au mouvement.

Crédit Socialist Alternative

Kshama Sawant, élue au conseil municipal de Seattle en novembre 2013.

Inspirant pour le Québec ?

Aucune ville n'a augmenté le salaire minimum du jour au lendemain. Elles y vont par étape avec des hausses déterminées chaque année. Par exemple à Seattle, les employe-és d'entreprises de plus de 500 personnes auront 15 $ dès 2017. Le salaire minimum sera de 18,13 $ pour tous en 2025. Alors qu'à Chicago, le salaire minimum va passer de 8,25 $ à 13 $ en 2019.

L'une des leçons que nous offre le mouvement pour l'augmentation du salaire minimum aux États-Unis est de ne pas se limiter à 15 $. Si nous voulons faire la même chose ici, le 15 $ doit être un objectif à court terme, et non une fin en soi. S'attacher à un chiffre donne la possibilité au patronat de l'accorder dans cinq ans, de présenter cela comme une victoire et ainsi de couper les ailes au mouvement.

Proposer l'augmentation du salaire minimum à 15 $ l'heure maintenant, dans une perspective d'indexation des salaires au coût de la vie, pourrait nous permettre d'aller chercher des gains substantiels dans certains secteurs à court terme. Et cela, tout en tuant dans l'œuf les tentatives du patronat d'étaler abusivement dans le temps les augmentations salariales.

Il s'agit de gains indéniables pour des millions de travailleuses et de travailleurs américains qui verront un bond appréciable de leur pouvoir d'achat ces prochaines années. En ramenant la question du coût de la vie au-devant de la scène, la gauche américaine a réussi à mettre la question des inégalités sociales au centre du débat politique et à forcer la classe dominante à être sur la défensive. Cela a également démontré qu'en s'organisant sérieusement, sur la base d'objectifs clairs, tout est possible.

Bruno-Pierre Guillette
SECHUM
et membre d'Alternative socialiste

Renouveler le syndicalisme

Réapprendre à faire de la politique

Le thème du renouveau syndical a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des dernières années. Dans nos rangs comme ailleurs, les débats ont surtout porté sur des enjeux organisationnels : l'information, la mobilisation, la démocratie syndicale, la place des jeunes, la syndicalisation et la représentation des travailleuses et des travailleurs précaires, etc. Tous des enjeux très importants pour l'avenir, voire la survie du mouvement syndical. Plusieurs progrès ont d'ailleurs été réalisés dans ces domaines.

Cependant, lors de ces débats, l'attention a très peu porté sur l'engagement et l'action politique de nos organisations syndicales. Un livre paru récemment aux éditions Écosociété me semble combler cette lacune. *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*[1] comprend diverses contributions parmi lesquelles des textes d'Alain Deneault et d'Amir Khadir. Ces deux auteurs bien connus abordent la question politique, mais sous des angles différents : celui d'une radicalisation du mouvement syndical pour le premier, et celui d'une remise en question de la neutralité à l'égard des partis politiques pour le second.

Changer les règles du jeu

Pour **Alain Deneault**, la survie du mouvement syndical passe par un virage politique qui s'accomplit en renouant avec le syndicalisme de combat et en sortant de la logique de partenariat dans lequel il a été enfermé[2]. Jusque-là rien de bien nouveau, diront certains, on a déjà entendu cette chanson. Mais Deneault ne s'arrête pas là : il faut penser et agir afin de redéfinir le cadre dans lequel nous évoluons. En un mot, il faut réinvestir le champ politique et y être un acteur de changement, une « force sociale, porteuse d'un discours cohérent ».

On a coutume de dire, dans les milieux syndicaux, que la politique de la chaise vide n'avance à rien. Il vaut mieux être présent dans les lieux du pouvoir, quitte à être souverainement ignoré, que de ne pas y être du tout. Or, Deneault n'est pas de cet avis. Jouer le jeu du pouvoir selon les règles de la gouvernance, du consensus et du compromis a un prix[3] : perte de contrôle sur ses propres orientations stratégiques, incohérences dans le discours syndical, éloignement de la base… à quoi on pourrait ajouter la démobilisation et l'effritement du rapport de force.

Le virage politique que Deneault appelle de ses vœux ne se fera qu'en radicalisant l'action et le discours syndical : le mouvement syndical doit « revoir aussi bien ses pratiques en ce qui concerne les recours à la grève que ses discours en ce qui regarde, par exemple, ses critiques de la mondialisation, de l'ultralibéralisme, du capitalisme » et des paradis fiscaux. L'enfermement idéologique dans lequel nous nous trouvons appelle des solutions imaginatives et une « critique conséquente [qui] donne envie aux citoyennes et citoyens de travailler à la redéfinition du cadre dans lequel ils se trouvent… ».

Faire la grève et défier les injonctions ou un éventuel décret ? Voilà déjà une réflexion qui s'impose à nous et qui nous oblige à une remise en question de ce cadre idéologique.

Jouer le jeu de la politique partisane

Le député de Québec solidaire dans Mercier, **Amir Khadir**, croit pour sa part qu'est venu le temps de réfléchir au rapport qu'entretiennent les organisations sociales, syndicales et communautaires, avec QS, seul parti présent à l'Assemblée nationale à porter les intérêts des classes populaires.

La neutralité des mouvements sociaux et syndicaux à l'égard des partis politiques est considérée comme garant de l'autonomie des organisations. La CSN, par exemple, a fait sienne cette position. Se garder de donner son appui à un parti politique, peu importe qu'il soit de gauche ou de droite, c'est préserver, insiste-t-on, sa liberté de penser et se protéger contre tout endoctrinement ou inféodation.

Or, Khadir s'interroge : « L'autonomie et l'indépendance politique d'un mouvement ne consistent-elles pas justement à pouvoir faire des choix politiques et à les assumer ? ». La question mérite d'être posée. Surtout dans la conjoncture actuelle où il n'est plus possible, pour les mouvements sociaux et syndicaux, « de camper uniquement leurs actions dans un champ d'intervention social, autonome du champ de la politique partisane, et d'appeler l'État à l'arbitrage. »

On le voit avec les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, l'État a été confisqué par les élites néolibérales. Tout ce qui a été gagné de hautes luttes par les mouvements sociaux et syndicaux au cours des dernières décennies est en train de disparaître. On ne peut faire comme si rien n'avait changé et poursuivre dans la même voie sans se questionner sur le sens et la portée de nos actions. L'heure est aux choix. Voulons-nous faire irruption dans le champ politique et changer le pouvoir ? Deneault et Khadir, chacun à leur manière, nous y invitent et nous donnent à réfléchir. Une lecture stimulante.

Patrick St-Pierre
Comité droit au travail
SEMB-SAQ-CSN

[1] P. Crevier, H. Forcier, S. Trépanier (éd.), *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, Écosociété, 2015

[2] Le syndicalisme de combat a marqué le mouvement syndical des années 1960-1970. Au cours des années 1980, il a fait place à une stratégie de partenariat. Dans son texte, Deneault revient sur les ratés du mouvement syndical lors du Sommet socio-économique de 1996 organisé par le gouvernement Bouchard. Les premières critiques de la stratégie de partenariat ont été formulées à la suite de ce sommet.

[3] La Grèce nous l'a rappelé de façon dramatique dernièrement.

Les Militants, une série Web télé

Un passé pas si lointain !

Ferrisson

L'importance du rôle social des syndicats raconté en exclusivité par des militants engagés.

LES MILITANTS

COURAGE, FIERTÉ, SOLIDARITÉ, ESPOIR

Refusons l'austérité

Peut-être en avez-vous entendu parler, ou en avez-vous visionné quelques capsules ? En diffusant plus d'une vingtaine de vidéos, la série Web télé Les Militants vient de compléter sa deuxième saison. Son tout dernier documentaire porte sur le coloré et fougueux Roger Valois, ancien vice-président de la CSN, qui a pris sa retraite au printemps 2011, après presque un demi-siècle d'engagement syndical.

Roger Valois, alors au comité exécutif de la CSN

Productions Ferrisson a interviewé pas moins de 27 militantes et militants, principalement des syndicalistes, mais également des personnalités du monde coopératif ou communautaire, qui dénoncent, entre autres, les mesures d'austérité et les attaques néolibérales de nos gouvernements. Chaque fois, selon le cas, il peut s'agir d'une ou de deux émissions de 27 minutes, qui s'accompagnent de capsules de courte durée abordant des sujets très ciblés qui donnent lieu à de nouvelles pages de l'histoire sociale et économique du Québec : lire le passé pour agir au présent. À voir !

Précisons que Productions Ferrisson encourage les syndicats, les groupes populaires ou les coopératives qui le veulent à utiliser et à diffuser ces documents vidéo.

➲ **http://ferrisson.com**

Les valoristes à l'œuvre

Tout comme l'été dernier, la coopérative de solidarité Les Valoristes a aménagé un centre temporaire de dépôt de contenants consignés sous le pont Jacques-Cartier. Grâce à ce projet, la coop soutient des personnes en situation de pauvreté qui détournent des sites d'enfouissement des centaines de milliers de contenants. « Les gens nous attendaient, lorsque nous avons ouvert le centre, fin juin, explique Marica Vazquez Tagliero, cofondatrice des Valoristes. Nous acceptons des contenants écrasés qui sont refusés par les gobeuses des supermarchés, en raison du code barres illisible. » La coop, qui tire son nom – les Valoristes – de ces personnes qui se spécialisent dans la valorisation des matières résiduelles, a pour objectif la mise sur pied d'un centre permanent de dépôt. « On est toujours à la recherche de financement stable et d'un endroit où s'installer », insiste madame Vasquez Tagliero. L'an dernier, la coop a obtenu une bourse de Fondaction de 5 000 $ pour innovation sociale.

Salon de l'immigration

Nous y étions

Le comité immigration et relations ethnoculturelles du conseil central s'est associé aux comités droit au travail, LGBT, Interculturel-CSN et au service de la syndicalisation pour tenir un kiosque à la quatrième édition du Salon de l'immigration, les 9 et 10 juin, à Montréal. Un groupe allié, le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants, tenait également une table aux côtés de la CSN. Le kiosque a reçu la visite de centaines de personnes qui ont pu parler à des militantes et à des militants qui ont témoigné de leur profond engagement syndical. Il importe de démontrer notre soutien aux personnes issues de l'immigration : les expériences de vie et les diverses cultures représentent une richesse inestimable pour la société québécoise.

2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021

MILLE VISAGES, MILLE COMBATS, MILITONS !

24 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA MILITANCE

CSN